

# DES RÉPONSES À L'ENJEU DE LA DÉPENDANCE



Proposant une offre de dispositifs innovants qui sont aujourd'hui fonctionnels et éprouvés au sein de nombreux établissements de santé, Bluelinea vient d'étendre son champ d'action à la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques ou vivant différents problèmes de santé, en rompant leur isolement et leur solitude par une vigilance de tous les instants.

## **BlueHomeCare®** : UN CONCEPT GLOBAL DE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS VULNÉRABLES.

S'inscrivant dans une perspective d'application des TIC (Technologies de l'Information de la Communication) au domaine médico-social, **BlueHomeCare®** est une solution évolutive dont l'objectif est :

### **Protéger les patients vulnérables**

au moyen d'un bracelet autonome et auto-protégé, fixé discrètement à son poignet, signalant sa présence à son domicile ou dans son lieu de vie associé à une assistance téléphonique médicalisée 24h/24, 7j/7 qui réceptionne les alertes et active différents niveaux d'intervention selon des protocoles prédéfinis.



### **Assister les soignants**

par la mise en place d'un « carnet de correspondance informatique », conçu à partir du stylo numérique **BluePen**, pour assurer la gestion complète du processus de maintien à domicile et notamment du suivi nutritionnel du patient et de son poids pour garantir une véritable prévention de la dénutrition.

Dans l'optique d'un télé-monitoring de base, est prévu le lien à différents capteurs (tension, température, rythme cardiaque,) et à une « box » médicale, ainsi qu'au dossier patient personnel.

### **Accompagner les aidants**

Parallèlement au déploiement de la solution chez les patients chroniques, **Bluelinea** a prévu de compléter le dispositif par la création d'un réseau social internet d'aidants et de correspondants de proximité dans le but d'assurer une réactivité locale au sein de la communauté concernée.

La constitution de ce maillage d'entraide permettra notamment d'alléger le stress des familles et de mutualiser leurs ressources, en moyens et en temps, car ce sont elles qui sont les plus affectées par la maladie de leurs proches.

## LE BRACELET DE GÉOLOCALISATION : **BlueGard®**

Ce nouveau bracelet GPS permet aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés de retrouver une certaine autonomie et liberté de mouvement dans un périmètre de sécurité prédéfini.





# MAINTENIR SUR LE LIEU DE VIE N'EST PAS RETENIR À DOMICILE...

De nombreux patients atteints de troubles neuro-dégénératifs (maladie d'Alzheimer et apparentés) se déplacent à partir de leur lieu de vie dans un environnement qui leur est familier avec le risque d'être désorientés et de perdre la notion de l'espace.

Le bracelet **BlueGard**, dès la sortie de la zone prédéfinie, déclenche automatiquement une alarme vers le centre d'appel. L'opérateur peut alors localiser le porteur en coordonnées GPS et lui parler. Un protocole d'alerte est enclenché auprès des référents du patient (famille ou aidant) et en cas d'extrême nécessité vers les secours : gendarmerie ou pompiers.

Le patient, s'il est perdu ou s'il a besoin d'aide, peut aussi appeler en appuyant sur le bouton rouge et signaler son désarroi au centre d'appel qui va l'apaiser en attendant

## BlueGard®



BlueGard lui assure ainsi une autonomie de déplacement en sécurisant ses allées et venues et diminue l'angoisse de ses proches lors d'une disparition momentanée pour ses proches.

**BlueGard facilite le travail des aidants et procure des périodes de répit aux familles, souvent en détresse.**

Voir le reportage de



## DES COMPOSANTES DÉJÀ OPÉRATIONNELLES

Au delà d'un simple projet, comme il en foisonne, le système **BlueHomeCare**, labellisé par le pôle de compétitivité Systematic, s'appuie sur des réalisations concrètes qui fonctionnent au quotidien. Ainsi, déjà près de 1000 bracelets **BlueGard** ont été déployés sur le territoire national en liaison avec des organismes tels que des Conseils Régionaux, des sociétés d'assistance, des associations de patients, des maisons de retraite,...



De même, la technologie **BluePen** du carnet de correspondance est aujourd'hui parfaitement maîtrisée. L'identification des soignants est assurée au moyen de la carte CPS ou du badge **BlueLoc** dont plusieurs milliers d'exemplaires sont en service dans une trentaine d'hôpitaux. La sécurité et l'hébergement des données sont conformes aux recommandations de l'ASIP.

La mise en œuvre du réseau social d'entraide va être réalisée dans le cadre d'une étude visant à dénouer les situations de co-dépendance pilotée par la sociologue thérapeute, Florence Desbans. La diffusion de ce système, dont les composantes sont éprouvées, s'effectue en partenariat avec les institutions publiques, régionales, territoriales et locales, les compagnies d'assurance et de prévoyance, notamment les mutuelles, y étant, bien évidemment, associées.

Partant du constat qu'un grand nombre d'intervenants, médecin, infirmier, kinésithérapeute, aide-soignant ou aide-ménager, livreur de gaz ou de repas, agissent au domicile du patient, en éprouvant le plus souvent du mal à bien se coordonner, Bluelinea a conçu :

## LE CARNET DE CORRESPONDANCE ELECTRONIQUE

Cette solution repose sur l'utilisation du stylo numérique **BluePen** qui effectue le recueil d'informations manuscrites et leur conversion en données informatiques.

Chaque visiteur indique son passage sur le carnet, situé au domicile du patient, qui se présente sous la forme d'un cahier classique, en cochant les cases voulues ou en inscrivant un commentaire. Les données sont alors automatiquement transmises par le stylo au serveur du centre de coordination à partir duquel elles sont consultables à distance par les personnes habilitées.



## BluePen®

Pour éviter tous risques de transcription inhérents à la reconnaissance d'écriture, les indications manuscrites sont transférées en PDF, garantissant leur authenticité. L'échange d'informations en temps réel est ainsi assuré tant au domicile du patient qu'au centre de coordination, évitant notamment les délais et les erreurs lors des changements de prescriptions médicamenteuses ou de traitement. De plus, le centre est à même de contrôler la matérialité des interventions et leur facturation.

